



GOVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE (4 septembre 1870 -13 février 1871)

Le gouvernement de la Défense nationale est constitué à l'Hôtel de Ville le 4 septembre 1870, aussitôt après la proclamation de la République par **Léon Gambetta**.

Présidé par le général Trochu, gouverneur militaire de Paris, il comprend notamment Jules Favre aux Affaires étrangères, Jules Simon à l'Instruction publique, Gambetta à l'Intérieur, Crémieux à la justice, Picard aux Finances, le général Le Flô à la Guerre, l'amiral Fourichon à la Marine, Magnin au Commerce, Dorian aux Travaux publics.

Le polémiste Rochefort est admis au gouvernement pour rassurer la gauche et parce qu'il est préférable « *de l'avoir dedans que dehors* ».



Le gouvernement prononce d'abord la dissolution du Corps législatif et du Sénat, mais il doit concentrer toute son attention sur la Situation militaire, devenue tragique avec la capitulation de Sedan et le siège de Metz.

Une tentative de négociation menée par Jules Favre au château de Ferrières, où se trouve alors Bismarck, n'aboutit pas et le gouvernement se voit contraint de poursuivre la guerre.

Devant la menace d'investissement de Paris, une délégation, dirigée par Crémieux, est constituée à Tours dès le 12 septembre. Sept jours plus tard, le siège de la capitale commence.

Gambetta quitte alors Paris en ballon, le 2 octobre, charge de maintenir la cohésion avec la délégation. Pendant que Thiers effectue une vaine tournée diplomatique dans les capitales européennes pour obtenir une médiation.

Gambetta, avec l'aide de Freycinet, tente d'implanter la République en province et s'efforce surtout de lever dans le Nord, sur la Loire et dans l'Est des armées chargées de dégager la ville encerclée. Après quelques succès, ces initiatives se soldent par des échecs.

Pendant ce temps, le général Trochu se heurte à d'énormes difficultés. Avec l'appui des travailleurs, les représentants de l'Internationale ouvrière constituent des «comités de vigilance» et réclament l'élection immédiate d'une Commune. Devant le refus du gouvernement, ils provoquent une véritable émeute, le 31 octobre, à l'occasion de l'annonce de la capitulation de Metz.

En janvier, le froid, la famine, l'échec des tentatives de sortie, provoque une exaspération croissante et le gouvernement doit réprimer de nouveaux troubles le 22 janvier. Il se décide alors à la capitulation de Paris et à un armistice de trois semaines, signé le 28 janvier 1871 par Jules Favre.

En province, Gambetta entend poursuivre la lutte, mais Jules Simon, qui le rejoint à Bordeaux, obtient sa démission le 6 février. Deux jours plus tard, une Assemblée nationale est élue au suffrage universel. Elle se réunit le 12 février à Bordeaux, où le gouvernement de la Défense nationale lui remet ses pouvoirs.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/gouvernement-de-la-defense-nationale.php>